

# De qui se moque-t-on ?

VOICI le quatrième article qui se promène parmi les noms de lieux, ils figurent en **gras** dans le texte, en *italique* on reconnaîtra le mot d'origine, le plus souvent gascon (*voir encadré*).

Finalement, donner un nom à une maison, ça a été souvent de lui donner le nom de son habitant. On a vu la dernière fois que de nombreuses habitations ont un simple nom de personne ou de baptême, même si celui-ci n'est plus à la mode ou plus du tout employé aujourd'hui.

Précisons encore que la plupart des maisons ont été dénommées au Moyen Âge, à une période où les habitudes avaient peu à voir avec celles que nous connaissons aujourd'hui.

De nos jours, pour trouver un nom à un nouveau-né, on se contente de passer en revue le calendrier des postes, quelques ouvrages spécialisés (*Un prénom pour votre enfant*) ou autres listes commentées selon des critères plus ou moins discutables, ou alors, on imite l'air du temps, combien de petites filles dans le monde vont s'appeler Diana depuis fin août 1997 ? Souhaitons-leur tout de même de ne pas trop en souffrir.

Au Moyen Âge, on ne se privait pas d'appeler son enfant « gaillard », en souhaitant, bien sûr qu'il le soit et le reste (**Goillard**). Et quoi de plus naturel de baptiser son enfant « beau, joli » en le nommant **Béroy** ? Ou même tout simplement « le bébé » (**Chin**). On peut aussi comprendre qu'on puisse appeler son enfant « petit agneau » (*l'anescon*, **Lanescoû**). On peut le dire car on a des listes entières de noms donnés ainsi dans les baptêmes médiévaux. Dans le reste des pays d'oc on pourrait voir que l'imagination ne faisait jamais défaut, on a même été jusqu'à donner comme noms de baptême des expressions comme « Sois bonne » (*bona sias*, qui donne *Bonassie*). « Dieu le veut » (*Diu ac vòu*, qui donne *Dizabau* comme *Dieuleveut* en français). Ce ne sont que des exemples.

Et puis, la vie s'écoulant, on pouvait récolter un surnom ou sobriquet qui collait bien à la peau et que même la maison en a fini par en hériter par la suite. Je peux même commencer par la maison où



j'ai vécu, **Troutet**, où vivait sans doute un homme qui avait certainement une façon particulière de marcher. Cet homme a disparu des mémoires, mais son image est restée attachée à cette maison.

Vous avez compris que je m'entoure de précautions pour ne pas blesser, un habitant actuel en révélant le sens du nom de sa maison, quand bien même celui-ci aurait été donné il y a huit cents ans ou plus, à une personne « *qui hè topins desempuish bèra pausa\**. »

Ainsi, un **balzet** ou **Bauzet** en gascon, est un vieux mot totalement incompris ici aujourd'hui, qui qualifie un « simple d'esprit », ou peut-être un « bègue ».

Quelqu'un qui était **Gauch** était maladroit tandis que **Gauchèr** était sans doute plus habile de la main gauche.

En voulant trop faire, en voulant toujours être au four et au moulin et en se vantant d'en valoir plusieurs à soi seul, on pouvait finir par écoper du surnom très flatteur de **Milomis** (*mila òmis*), mille hommes, tant qu'à faire... Et ce n'est pas qu'à Bonnut, ce nom est répandu partout en Gascogne.

On pouvait se promener avec une toute petite sacoche, une bourse comme on en portait à la ceinture autrefois, et, si elle était notablement remarquable, on pouvait se faire appeler **Pouthic** (*poichic*, petite poche).

Et les noms d'oiseaux ? Eh bien nous avons ça aussi à Bonnut, il s'agit du pinson qui a donné les deux **Pinsat**. Ces deux maisons, *Pinsat de Haut* et *Pinsat de Baish*, se touchent et se trouvent à Castèth (Sainte-Marie). On a souvent donné des noms d'oiseaux aux baptêmes, le

(\*) « Qui fait des pots depuis bien longtemps » c'est-à-dire qui est redevenu terre. Dans les pays de blé, on dit « Son cul fait farine ».

plus donné est celui du faucon, et cela dans le monde entier (Fauquet, Hauquet, Falcone, Falk, etc.), mais je n'ai pu trouver le pinson en nom de baptême.

Par contre, on ne saura jamais comment certains surnoms ont été donnés, même si on peut tenter de l'imaginer. Comment peut-on appeler quelqu'un « jeune bœuf » (**Yout**) ? Ou « miette, petit morceau » (**Brigaille**) ? Ou même « flic ! », car ce mot n'a rien à voir avec la police mais, en gascon, c'est une onomatopée, « *flicar de mans* » veut dire applaudir, un *flisquet* est un loquet qui fait « flic ! » (ou « flac ! ») en se fermant. Alors on peut dire seulement que la maison **Flic** a un sobriquet comme nom.

Un autre nom me semble être un sobriquet, c'est celui de **Tiflet**. Un dictionnaire de gascon nous dirait qu'un *estiflet* est une badine, bien sûr cela amène à penser qu'un enfant mince et espiègle pourrait hériter de ce nom.

Et puis, appeler quelqu'un « embarras », est-ce qu'on trouverait ça normal aujourd'hui ? Pourtant il y a des quantités de maisons dans nos régions qui se nomment **Pouchiou** ou *Pucheu*, presque une par village, il y a même des gens qui portent ce nom. Comment expliquer cela ? On peut comprendre, pour une maison qu'elle soit plantée là où elle gêne, mais une personne peut aussi se trouver toujours là où on ne la souhaite pas.

*E t'at sèi, jo ?*

Christian LAMAISON

Pour les noms de Bonnut, je parle toujours de « gascon » et jamais de « béarnais » car, historiquement, Bonnut n'était pas un village béarnais à l'origine, il faisait partie de la Chalosse (vicomté de Dax), il ne se trouvait pas dans l'inventaire de Gaston Fébus. Mais, quand je parle des mots, je n'ai pas à savoir quel était le prince, je considère la langue qu'on parle à Bonnut. Or, le gascon est un dialecte occitan ; en font également partie tous les parlers du Béarn, comme en fait partie le parler particulier à Bonnut, qui s'apparente autant au parler d'Orthez qu'à celui de la Chalosse. Je pourrais avoir une vue encore plus large en disant « occitan », mais, pour parler des noms de lieux de notre village, il est important de souligner qu'on reprend toutes les particularités bien propres au gascon, comme *castèth* et non *castèl*.

# Les saisons de **BONNUT**

N° 9  
HIVER  
1997-1998

BULLETIN  
MUNICIPAL

## FINI, L'HIVER ?

**L**O *PAPEROT* annoncé dans le précédent bulletin est déjà à son troisième mois d'existence, le bébé a l'air de bien se porter. Les premières livraisons ont été un peu perturbées parce que La Poste, très touchée par la grippe, n'a pas pu distribuer ses imprimés à temps. Maintenant, la situation est redevenue normale, votre *Paperot* arrive tous les quinze jours. Faites bien attention un mercredi sur deux, il se cache souvent discrètement au milieu des publicités dans votre boîte aux lettres. On le repère à son teint violet, ce qui permet de mettre tout le reste de côté ou plus loin, pour ne pas s'encombrer.

Les associations peuvent annoncer les manifestations prévues et même rafraîchir la mémoire de chacun assez fréquemment pour les dates des lotos, des fêtes et des réunions diverses.

Bonnut-Sport vous invite ainsi aux matches de nos valeureux basketteurs ; nous pouvons au passage féliciter les différentes équipes qui tiennent bien leur place avec un jeu animé, passionnant pour les spectateurs de plus en plus nombreux.

Eh bien, justement, dans ce numéro, vous trouverez une vue historique sur le club et les différentes activités qui ont été pratiquées depuis des époques déjà lointaines mais qui sont désormais gravées dans nos mémoires, il suffit de demander.

Grâce au *Paperot* consacré à l'actualité, le bulletin des *Saisons de Bonnut* peut réserver ses pages à la chronique

Huguette Moulia Christiane Poustis



## Le sport à Bonnut

Voici la Moutête à Orthez, voici des filles que vous reconnaissez peut-être, elles sont sérieuses, ce sont des finalistes départementales dans les années 50. Le numéro sept était particulièrement redoutable, c'est Marcelle Larrégreste qui sera longtemps le pivot de Bonnut-Sport. À sa droite, de profil, Josette Fouques, d'une autre grande famille de basketteurs bonnutiens (voir pages 4 et 5).

municipale en priorité, approfondir des sujets comme celui de Bonnut-Sport et même réserver une place à la culture avec la page de Christian Lamaison.

\* \* \*

Le 24 janvier dernier, une réunion d'information sur l'état du dossier « assainissement » a regroupé les riverains du bourg impliqués dans le projet de réseau collectif. La plupart des personnes concernées étaient présentes pour découvrir le plan proposé par le syndicat d'assainissement des trois cantons (voir *Saisons* n° 8). Ce projet comporte des incertitudes et des inconvénients très importants, c'est pourquoi nous attendons avec impatience la visite des responsables du syndicat pour demander des éclaircissements.

Rappelons que les dossiers sont toujours en mairie pour consultation.

\* \* \*

L'hiver est achevé depuis longtemps maintenant les fleurs sont ressorties sur les talus... quand elles ont pu !

Fin mars, au moment d'écrire ces lignes, les services de la DDE viennent enfin de passer l'épareuse pour faire disparaître les ronces et autres végétations indésirables qui encombraient les bas-côtés de la route départementale CD 56 qui traverse le village (profitons-en pour rappeler que les voies départementales de notre village sont entretenues par les services départementaux de l'Équipement).

L'entretien régulier de cette route est indispensable pour assurer un accès correct au bourg, un accès digne de l'aménagement de la place entre l'ancien bar et la maison Soulé qui doit être réalisé rapidement.

Pour le moment, le plan des travaux prévoit une zone de parcage pour les voitures et, en contrebas, un terrain de pétanque, le tout avec vue sur les Pyrénées (la vue est déjà en place et fonctionne parfaitement pourvu qu'il fasse beau).

Nos touristes devraient apprécier. ●

## Séance du 6 novembre 1997

Tous les membres du conseil étaient présents à l'exception de Jean-Michel Brasquet et Serge Destugues ayant donné pouvoir à André Marladot.

### Bar chez Marcelle

Suite à une entrevue du maire avec M<sup>me</sup> Le Galiard, représentante de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pau, il est proposé de confier à cet organisme, une étude de faisabilité concernant un projet d'aménagement d'un point « multiples services » rural.

Le fait d'être en relation avec la CCI nous permettra, si le projet aboutit, d'avoir des relations avec un organisme compétent pour le suivi de cette opération. Le montant de l'étude s'élève à 10 000 F HT ; une subvention du FISAC est attribuée jusqu'à concurrence de 80 %. L'étude durera deux mois et demi. Le conseil à l'unanimité donne un avis favorable.

Il est également décidé de programmer une réunion avec M. Javaloyès pour approfondir les réflexions sur l'éventualité d'achat du bar chez Marcelle.

### Projet salle post-scolaire

À la demande du maire et des adjoints, le bureau de contrôle *Veritas* est venu vérifier l'état de la salle post-scolaire. Cette démarche était obligatoire du point de vue de la sécurité incendie pour les établissements recevant du public. Dès réception du rapport de vérification, il est décidé de discuter sur l'aménagement de cette salle. Une réunion de la commission bâtiments et des associations concernées (l'école et les activités de gymnastique) est envisagée afin de rendre ce local plus fonctionnel. De plus, les travaux de sécurité et de mise aux normes sur préconisation de la commission de sécurité ou d'un organisme agréé (procès verbal demandé) sont subventionnés dans le cadre de la DGE. Le dossier doit être adressé à la préfecture avant le 5 janvier 1998.

### Subvention école

À la suite de l'entrevue du maire avec M. Arnaud Lagourgue l'ancien président et M. Jean-Michel Malazzi l'actuel président de l'association des parents d'élèves, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 2 500 F aux parents d'élèves de l'école de Bonnut comme participation à l'achat du jeu extérieur.

La maintenance de cette installation sera effectuée par M. Moncot, agent communal.

### Renforcement du réseau

Le maire informe le Conseil municipal qu'il a demandé au Syndicat départemental d'électrification des Pyrénées-Atlantiques, de procéder à l'étude des travaux de renforcement

basse tension du poste n° 23 (Cout) par poste n° 53 (Habarnet).

M<sup>me</sup> la présidente du Syndicat a informé la commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'entreprise industrielle.

Montant des travaux TTC . . . . .	95 029 F
Honoraires et imprévus . . . . .	10 684 F
Soit un total de . . . . .	105 714 F

Le maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au programme d'électrification rurale FACE 1997/AB

Oui, l'exposé du maire et après avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de procéder aux travaux désignés ci-dessus.

Le financement des travaux s'établit de la façon suivante

Participation FACE . . . . .	73 172 F
Affectation TVA récupérée . . . . .	17 855 F
Participation communale . . . . .	14 686 F

La contribution définitive de la commune sera déterminée après établissement du décompte final.

### Questions diverses

— Le maire a été contacté par M. Ithurria, qui souhaiterait acheter la parcelle n° 1143 et une partie de la parcelle n° 1327 propriété de M<sup>me</sup> Valentine Darnaudet. Un chemin rural, inexploité, sépare ces deux terrains et l'intéressé demande la position de la Commune sur le devenir de cette voie. Après discussion, le Conseil accepte le principe d'une aliénation éventuelle d'une portion dudit chemin contre la cession d'une portion de terrain par M. Ithurria afin d'élargir la voie communale 2 n° 11 en bordure de la parcelle n° 1143. Ce dossier étant soumis à enquête publique, le Conseil municipal sera de nouveau consulté sur ce projet dès que la mutation de ce terrain sera réalisée et que le nouveau propriétaire sera connu.

— La parcelle n° 310, section B, d'une contenance de 9 a 10 ca, propriété de la commune, est exploitée depuis plusieurs années par M. René Dupèbe. Compte tenu du projet actuel d'aménagement de la place près du bar, il est décidé de récupérer ce terrain pour stocker divers matériaux. Le maire est chargé de contacter M. Dupèbe.

— L'École de Musique d'Orthez souhaite organiser un concert à Bonnut, le mardi 20 janvier. Le conseil accepte l'organisation de ce concert et laisse à l'appréciation du directeur de l'école de musique le choix de la salle.

— Suite à l'intervention de Roland Lagourde au sujet du ramassage scolaire, une comparaison succincte a été faite avec la commune de Saint-Boès qui finance le ramassage sur sa commune. Vu les éléments communiqués, il s'avère que le ramassage scolaire de Bonnut, subventionné par le Conseil général, a l'avantage d'être moins onéreux pour le budget communal mais il a le grave inconvénient de ne pas être généralisable à tous les élèves. Le dossier est en attente.

— La cantine étant mal isolée, il est demandé au conseil municipal d'étudier ce

problème phonique. La décision d'effectuer ces travaux ne sera prise qu'après visite de la commission sécurité qui sera contactée dès que les travaux prévus seront réalisés.

— Intervention d'André Marladot demandant le classement d'une partie de la voie communale n° 5 (du CD 46 au CD 56) en voie départementale ; en remplacement de la portion de chemin situé vers chez Poundic. Il semble utile, par mesure de sécurité de revoir le classement vu le nombre important de camions qui circulent vers le silo Lur Berri. Un courrier sera adressé à l'ingénieur de la DDE avec copie à M. Molères, conseiller général.

— Alain Laborde, adjoint, présente la proposition d'Actuel Buro concernant le remplacement du photocopieur de la mairie.

Achat d'un Minolta EP 1052  
15 650 F

Remise . . . . .	4 000 F
Net HT . . . . .	11 650 F
TVA (20.60 %) . . . . .	2 399 F
TTC . . . . .	14 049 F

La reprise de l'ancien photocopieur s'élève à 1 150 F. de plus, Actuel Buro propose un contrat de garantie copie d'un montant de 0,12 F HT par copie pour une quantité de 1 500 copies minimum par mois et de 3 000 copies maximum.

Le Conseil décide de remplacer le photocopieur et accepte ces propositions.

Il est décidé de réunir de nouveau les associations pour mettre en place les dernières modalités pour la diffusion d'une feuille d'informations.

### Virements de crédits

Afin de financer les frais d'études (bar) et l'achat du photocopieur en section investissement, le Conseil municipal approuve les virements de crédits suivants :

diminution de crédits déjà alloués :

Cpte 2188-60. Autres immobilisations corpor. . . . .	1 000 F
Cpte 2312-60. Aménagement place (terrains) . . . . .	20 000 F
Cpte 2313-58. Constructions (hall des sports) . . . . .	7 000 F
TOTAL . . . . .	28 000 F

Augmentation de crédits

Cpte 2031. Frais d'études . . . . .	13 000 F
Cpte 2183. Achat photocopieur . . . . .	15 000 F

### Hygiène et Sécurité du travail

Suite à une lettre du centre de gestion, il est demandé de nommer un correspondant local de prévention. Cette personne aura pour rôle la sensibilisation de l'ensemble du personnel communal aux règles d'hygiène et de sécurité du travail. M<sup>me</sup> Etchegaray est volontaire pour assurer cette fonction.

### Précision

Dans le précédent numéro des *Saisons*, à la page 3, à propos de l'extension du réseau d'eau, nous aurions dû écrire : « Seulement un quart du coût sera pris en charge par M. Maisonnave. »



## L'Aconcagua

Des Antilles au cap Horn, sur plus de 8 000 km, la plus grande chaîne de montagnes du monde, les Andes, culminent au cerro de l'Aconcagua à 6 959 m.

La haute altitude, le froid, le vent, la neige et parfois la pluie constituent une épreuve difficile à décrire qui fascinera toujours ceux qui désireront approcher leurs limites physiques et de résistance à l'isolement dans la « conquête de l'inutile ». Aujourd'hui l'ascension de l'Aconcagua par sa voie normale représente un véritable exploit même pour des randonneurs expérimentés et endurants tentés par l'expérience de la haute altitude.



## Un Bonnutien sur le plus haut sommet de l'Amérique

**L**o noste Michel de Milomis a réussi avec trois autres Béarnais ce que beaucoup d'amoureux de la montagne n'osent que rêver.

Partis le 1<sup>er</sup> janvier de Madrid, destination Santiago du Chili en passant par Sao Paulo et Buenos Aires nos quatre Pyrénéens arrivent en terre chilienne où le stress de l'aventure commence à les envahir. Voyage en bus pour se rapprocher des montagnes jusqu'à Puerto des Incas puis 60 km à pied dans une température de 38° et la caillasse pour rejoindre le camp de base à 3 800 m d'altitude. C'est à partir de là que les choses sérieuses commencent. Le 9 janvier c'est le premier départ pour équiper le Camp II. Au petit matin, le thermomètre affiche - 10° et, sous un ciel dégagé trois cols sont franchis à 4 900, 5 000 et 5 395 m. Le temps s'est dégradé et c'est sous la neige que la tente est montée. Sont entreposés, vivres, réchauds et une seconde tente. Les effets de l'altitude se ressentent ; respiration plus difficile, jambes lourdes et débuts de maux de tête. Sept heures d'ascension ont été nécessaires et seulement une heure pour la descente. Ce va-et-vient est obligatoire pour acclimater les corps à l'altitude. Le 10, journée de repos et le lendemain nouveau départ qui voit l'abandon en chemin d'un membre du groupe qui, épuisé, n'a pas pu récupérer des efforts consentis lors du 1<sup>er</sup> portage et il est obligé de redescendre au Camp I. Arrivés au Camp II, la seconde tente est montée et, après un repas à base d'aliments lyophilisés (pas très bien acceptés par des papilles et des estomacs privilégiés), un gros dodo réparateur jusqu'au petit matin frisquet (- 3° à l'intérieur, - 20 à l'extérieur). Nouvelle jour-

née de repos consacrée à faire fondre de la glace pour avoir de l'eau, séance photo et farniente. Le 13 janvier, tentative d'ascension malgré un temps peu propice mais abandon à 5 800 m car le froid - 30° et des vents à plus de 100 kmh empêchent toute progression.

Le 14 nouvelle tentative et nouvel abandon car le froid et le vent sont toujours omniprésents. Le lendemain une journée de repos est nécessaire pour récupérer, le temps s'est amélioré et il faut faire le plein de forces morales et physiques pour le 16 qui est le jour de la dernière chance. Dès 4 h 30 les trois compagnons sont réveillés, après un petit déjeuner silencieux, départ pour

1 600 m de dénivelé : Indépendance 6 400 m, col des Vents 6 500 m et enfin la Canaleta, couloir rocailleux où chaque pied pèse une tonne, chaque hectomètre ressemble à un kilomètre et où l'oxygène manque de plus en plus. Enfin, après sept heures d'effort, le rêve devient réalité 6 963 m : le sommet ! Embrasades, larmes, fierté d'avoir réussi et forte pensée pour celui qui est resté au camp de base. Après une heure et demie de contemplation, la souffrance de la redescente est un passage obligé, récupération de toutes les affaires au Camp II et arrivée au Camp I à 20 h ; Épuisés mais heureux.

Bravo Michel !

L'Aconcagua, célèbre volcan éteint, avec près de 7000 m d'altitude, est le sommet le plus haut d'Amérique. Ici, on voit la face tournée vers le Pacifique.



••• Petit à petit, toutes les activités déclineront, ce fut d'abord la clique de France-Béarn qui arrêta et, comme les effectifs des équipes de basket diminuaient aussi, les deux clubs fusionnèrent en septembre 1970 pour le bonheur de tout le village.

Sous les présidences d'Eugène Larrégneste, René Lapeyre, Marcelle Larrégneste, Monique Dulong et actuellement Jean-Pierre Lagièrre les équipes de basket ont poursuivi leur cheminement avec pour l'équipe première une présence en championnat de région depuis une vingtaine d'années ce qui la place dans le peloton de tête du département.

Aujourd'hui, le problème le plus préoccupant pour le club, est le manque de jeunes pour assurer la relève des équipes et de l'encadrement car, aujourd'hui comme hier, le bénévolat reste le ciment de toute association.

Cette rétrospective, certainement incomplète, donne l'occasion de rendre un hommage à tous les instituteurs de Bonnut qui se sont succédé après 1924 pour le travail qu'ils ont accompli au sein de Bonnut-Sport. Du secrétariat à la trésorerie, en passant par l'organisation de toutes les activités, ils ont été la poutre maîtresse du club : MM. Mirande, Escapil, Bellocq, Moncla. Hommage particulier aussi à deux personnes bien présentes encore aujourd'hui qui ont œuvré sans compter ni leur temps, ni leur peine pour la bonne marche du Club.

— Marcelle Larrégneste qui, pendant toute sa vie, a été liée à Bonnut-Sport. D'abord comme basketteuse redoutable et redoutée, comédienne dans les troupes de théâtre, animatrice, présidente et encore maintenant comme supporter. Sa profession d'épicière lui permettait d'être en permanence avec les jeunes qui parfois auraient préféré passer inaperçus surtout quand les soirées se terminaient tard et... dans le brouillard.

Combien de sermons Marcelle a-t-elle pu administrer à des générations de joueurs qui parfois auraient été plus à leur place à la sieste que sur un terrain de basket.

— André Marladot, voilà trente-quatre ans, et ce n'est pas fini, que Dédé s'occupe du basket à Bonnut. C'est sans aucun doute le plus long bail jamais accompli. Il fut un acteur permanent pour le rapprochement des deux clubs, joueur, entraîneur, manager, trésorier et organisateur de toutes les manifestations. Il n'a cessé d'œuvrer pour que ce club soit un lieu de rencontre, d'amitié et également d'éducation à la vie.

Comme mentionné succinctement, Bonnut ne fut pas qu'un village sportif. Les cliques, le théâtre et le cinéma ont également rencontré de grands succès. Pour la suite de ce reportage, il faudra patienter jusqu'à un prochain numéro. •

# 1997. L'état civil de l'année passée

## Mariages

1997 a connu une augmentation notable du nombre de mariages, trois jeunes couples se sont unis à Bonnut. En fait, nous sommes heureux de constater que cette croissance suit la même tendance que la moyenne nationale.

- Natacha GIMENEZ-PRADO et Dominique BRAGAS, en même temps que...
- Christel, Claire CHOMETON et Jean-Luc LARROU-TURE se sont unis le 19 juillet.
- Cécile Dolhats et Christophe Dupèbe ont attendu le 20 septembre.

## Naissances

De ce côté, les passages de cigognes se sont fait plus rares que l'an dernier. En effet, les naissances furent moins nombreuses, seulement six.

- Le premier de l'année fut :
- Jordan LALLEMAND, maison Tilh, né le 26 février ;
- puis,
- Danaé PONCET, log<sup>t</sup> de l'École, née le 19 avril ;
- Mathis PEYRON, à Sourbé, le 26 juin ;
- Loïc DORÉ, lotiss<sup>t</sup> Saint-Martin, né le 14 juillet ;
- Clarisse POEYDARRIEU, née le 12 août ;
- et la plus jeune :
- Léa MARQUESTAUT, maison Laulhère, qui a vu le jour le 2 décembre.

## Nouveaux venus

De nouveaux habitants sont venus peupler notre village.

- Il s'agit de :
- Mademoiselle Annie BAUGÉ au Petit-Réchou.
- Madame et monsieur GOBET, à la maison Brat près de l'église Sainte-Marie ;
- Madame MARS et monsieur BALLESTER, à la maison Réchou ;
- Madame et monsieur FERNANDEZ, à la maison Larouche ;
- Madame et monsieur DUCLOS, maison Hourticq au bourg ;
- M<sup>me</sup> et M. Laurent LAPEYRE, au quartier Biélé ;
- Madame et monsieur VIDAL à l'Étoile.

Nous leur souhaitons une bienvenue à dans notre village.

## Décès

Cela fait malheureusement partie du cycle normal de la vie, et si les mariages et les naissances apportent toujours bonheur et gaieté, des êtres chers nous sont enlevés chaque année. Pour 1997, nous avons perdu :

- Marie-Claude MALFATTI, maison Tiflet, le 9 janvier ;
- Ivan POPULUS, maison Tiflet, le 26 janvier ;
- Henri LANGLEZ, maison Flic, le 11 février ;
- Laurence LAGIERE, veuve CONVERT, maison Caboulhet, le 19 février ;
- Gabriel DUCASSE, maison Bièch, le 22 février ;
- Jean CENTINODE, le 12 mai, à 103 ans ;
- Marguerite VIDAUCOSTE, veuve CAZEMAJOR, maison Capdevielle, le 6 juillet ;
- Marie POCHELU, veuve LAGARDE, maison Cazeneuve, le 7 juillet ;
- Jeannine CAZEMAJOR, épouse HOURCADE, maison Capdevielle, le 21 août ;
- Vincent TASTET, Lahoun, le 18 septembre ;
- Marie BRAGAS, veuve PEYSALE, le 8 novembre ;
- Paulette LAMARQUE épouse DEPEYRIS, maison Lauga, le 2 décembre.



L'Aconcagua, en Argentine, à la frontière du Chili, est à une latitude comparable à celle de Marrakech au Maroc.

## Séance du 11 décembre 1997

Tous les membres du conseil étaient présents.

### Maison d'Antoinette Fouques

Le Conseil municipal examine l'hypothèse de l'achat de la maison d'Antoinette Fouques qui est située dans le bourg. La commission des bâtiments sera convoquée par Bernard Lamazère pour une visite et une rencontre avec Antoine Fouques.

### Collège Victor-Duruy

Le maire donne lecture du courrier du 2 avril 1997 concernant le projet de restructuration, extension du collège Victor-Duruy de Mont-de-Marsan. Il précise que la répartition de la contribution globale des communes entre chacune d'elles est effectuée pour 80 % de la dépense au prorata du nombre d'élèves envoyés par chaque commune et pour 20 % au prorata du potentiel fiscal de chaque année. Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, s'engage à participer à ces travaux, compte tenu qu'un élève de Bonnut est scolarisé dans cet établissement, et charge le maire de signer la convention. La participation prévisionnelle mise à la charge de la commune pour l'exercice 1997, s'élève à 2 297,59 F.

### Bar chez Marcelle

Il est décidé de relancer l'étude de faisabilité du projet auprès de la CCI et de verser un tiers du coût prévu.

### Communauté de Communes, réunion de prospective.

1. Projet Numérué : à l'initiative de France Télécom, est proposé un projet de numérotation métrique des habitations et de nominations des voies ; les panneaux sont pris en charge par France Télécom, leur mise en place par la Communauté de Communes. Le conseil donne son accord sur le principe. La commission environnement se réunira le 16 décembre à 20 h pour nommer les chemins et voies.

2. Signalétique : il est actuellement recensé un besoin de panneaux indicateurs pour les édifices publics. Cette signalétique sera chiffrée en perspective du budget 98.

3. Digitalisation du cadastre : le Conseil souhaite avant de procéder à cette opération, vérifier les directives du plan national de gestion des cadastres.

### Chemin rural dit de Lamothe

Le Conseil demande à la commission voirie de se rendre sur place afin d'étudier la demande des acheteurs de la maison Lamothe, quant à l'acquisition d'une partie du chemin. Ce lieu-dit se trouve vers Arsague, au nord de la commune.

### Divers

1. La commission voirie se rendra également sur le chemin communal jouxtant la propriété Gauch afin de décider de ce qu'il convient de faire sur les deux très vieux chênes : élagage ou abattage.

2. Lecture est faite au Conseil municipal de la lettre de M. Iturria concernant des nuisances occasionnées sur le chemin menant à son domicile par les troupeaux. Le Conseil municipal rappelle sa décision du 4 février 97 et constate l'absence de réponse des propriétaires des bêtes. Le conseil décide :

a) D'écrire à M. Iturria pour lui indiquer que ce dossier est pris en compte.

b) De demander à M. Lesclauze d'appliquer la solution qu'il a lui-même proposé à savoir réaliser un passage du bétail sur ses terres dans un délai de huit jours.

c) D'écrire à M. Dupèbe pour relancer et une demander une réponse expresse.

3. Le départ de Bernard Brisé interviendra le 1<sup>er</sup> mai. Le Conseil municipal décide d'une réunion début janvier qui aura pour objet :

- la définition de la mission,
- le profil du poste,
- les modalités de recrutement,
- la composition de la commission de recrutement du nouveau cantonnier.

4. Le conseil accepte la date du 20 février pour le spectacle de jazz dans le cadre du festival Jazz Naturel. À cette occasion un courrier sera adressé à la présidente du Syndicat d'électrification pour obtenir une aide afin de réaliser l'éclairage extérieur de l'église Sainte-Marie.

5. Le Conseil délibère et décide l'intégration des travaux de voirie réalisés pour le compte de la commune de Bonnut par la communauté de communes du secteur, dans le cadre du programme voirie 1996. Opération d'ordre budgétaire — Investissement.

Dépenses compte 2151  
(travaux de voirie) . . . . . 278 744,74 F  
Recettes compte 1325  
(subvention d'équipement) . . . . . 278 744,74 F

6. Révision des listes électorales : la révision des listes électorales 97-98 a commencé le 1<sup>er</sup> septembre pour s'achever le 31 décembre 97. « Par circulaire du 30 juin 97, le ministre de l'intérieur, demande, à cette occasion, que toute diligence soit faite pour que les listes électorales soient établies en stricte conformité avec la Loi et charge le préfet, pour ce faire, de s'assurer par tous les moyens de droits, de la régularité et de l'exactitude rigoureuse de ces listes ».

La commission administrative s'est prononcée sur la radiation d'une vingtaine de personnes qui n'ont plus de lien avec la commune (domicile, résidence ou qualité de contribuable).

7. Le Conseil municipal entame la procédure de reprise de la concession Cazaux en abandon au cimetière Saint-Martin.

8. Le maire rappelle que la Commune envisage de réaliser les travaux de mise aux normes de l'ancienne salle des fêtes destinée aux associations du village. Celle-ci est en

effet vétuste et non conforme aux règles actuelles sur de nombreux points. Il ajoute qu'il a confié le soin au Service technique intercommunal du centre de gestion d'établir le dossier technique correspondant et que celui-ci à d'ores et déjà évalué la dépense subventionnable à 699 246 F HT. Il convient maintenant de déposer un dossier auprès de l'État pour l'obtention de subventions correspondant à ce type de projet. En outre, le maire précise que le Conseil général ayant adopté un nouveau dispositif d'aide aux communes qui prévoit la possibilité de cumuler, sous certaines conditions, ses aides avec la DGE pour un même projet. Il y a donc lieu de déposer ce même dossier auprès du Conseil général. Le Conseil, à l'unanimité, approuve ce projet et décide de solliciter le maximum de subventions. Le financement pourrait être réalisé de la manière suivante :

Subvention DGE (50 %) . . . . . 343 623,40 F  
Subvention Conseil Général (10 %) . . . 69 924,68 F  
Emprunt . . . . . 291 752,13 F  
Emprunt relais TVA . . . . . 132 752,13 F

### É T A P E S A D M I N I S T R A T I V E S

#### Actes d'urbanisme — Circuit des documents

- L'administré fait une demande en mairie pour un acte d'urbanisme.
  - La mairie lui transmet :
    - le formulaire de demande (CU, Autorisation de Lotir, PC, Déclaration de travaux)
    - le formulaire « Déclaration en vue d'une demande d'acte d'urbanisme »
  - Le pétitionnaire remet un dossier complet en mairie :
    - le formulaire de demande en 5 exemplaires ;
    - le plan de situation ;
    - le plan de masse avec courbes de niveau ;
    - le plan de masse avec le schéma de l'installation d'assainissement non collectif dans le cas d'un dossier de permis de construire ou de déclaration de travaux ;
    - le formulaire « Déclaration en vue d'une demande d'acte d'urbanisme ».
    - la ou les attestations SAUR sur la potentialité d'adduction d'eau potable ; la potentialité de raccordement au réseau collectif d'assainissement.
  - La Mairie adresse le dossier complet au syndicat, parallèlement à l'envoi des autres exemplaires à la DDE.
  - Le Syndicat retourne à la mairie le dossier accompagné :
    - De l'avis AEP et Assainissement.
    - Des schémas type (assainissement individuel).
    - Éventuellement les fiches bleues « Participation » dans le cas d'une extension ou d'un renforcement de réseau.
  - La Mairie, après avis du Maire, retourne le dossier à la DDE.
- L'ensemble des documents fournis par le Syndicat doivent être joints au dossier final et retourné au pétitionnaire.
- Le Syndicat contrôle la bonne exécution des travaux ; perçoit les participations éventuelles (extension, renforcement, raccordement à l'égout, contrôle conception et réalisation assainissement individuel) ; remet un certificat de conformité. •

# Le Sport à Bonnut

**D**EPUIS la nuit des temps, les hommes ont ressenti le besoin de s'affronter, de mesurer leur force physique. Dans les époques lointaines, ces joutes allaient jusqu'à l'extrême, c'est-à-dire, jusqu'à donner la mort de son adversaire. Heureusement, ces temps sont révolus et, au fil des siècles, les jeux sanglants se sont transformés en simples défis amicaux, jusqu'au sport de détente ou de compétition, que nous connaissons aujourd'hui.

Au début du siècle, dans nos campagnes, pour oublier les rudesses de leur travail les paysans se lançaient des défis qui étaient directement liés à leur activité : lancer de barres de bois, course en transportant des poids divers, lever de charges, etc. Ces joutes sont à l'origine des jeux béarnais et de la force basque pratiqués actuellement.

À Bonnut, ce fut le 5 avril 1924, sous l'impulsion d'un instituteur très dynamique, M. Mirande, que le sport structuré et en équipe vit le jour :

L'association *Bonnut-Sport* était née.

## Voici un extrait des principaux statuts :

ARTICLE PREMIER. — Une société dénommée « Bonnut-Sport » est constituée à Bonnut, dans le but de favoriser la culture physique des jeunes gens par tous les sports nécessaires et de leur faciliter l'obtention du certificat de préparation au service militaire. Cette société sera soumise à l'agrément de M. le ministre de la Guerre et placé sous la direction et contrôle de M. l'officier de la Subdivision de Pau spécialement chargé de ce service. Elle est en outre placée, sous le haut patronage de la municipalité.

Le siège en est à Bonnut Saint-Martin, à l'école des Garçons.

Art. 4. — Le Conseil d'Administration de la société est constitué comme suit :

1 président : le maire membre de droit.

2 vice-présidents dont 1 de Saint-Martin et 1 de Sainte-Marie.

1 trésorier de Sainte-Marie, 1 de Saint-Martin (trésorier adjoint).

1 secrétaire, l'instituteur de la commune étant secrétaire de droit, et un secrétaire adjoint.

4 commissaires, 2 de chaque paroisse.

1 directeur de tir.

Du docteur de la commune membre de droit.

Art. 6. — Une assemblée générale aura lieu tous les ans, le dimanche après la fête patronale de la Saint-Martin.

Art. 8. — La société s'interdit toute discussion politique ou religieuse...

Art. 9. — La dissolution de la société ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale et par les trois quarts des membres inscrits à la société. [...]

Le Maire de l'époque, M. Pémartin, était donc d'office président de l'association.

C'était du sérieux. Bonnut-Sport était sous tutelle de l'Armée, et qui dit armée, dit activité militaire. Et oui, la première activité du club fut le tir, la fin récente de la Grande Guerre n'est certainement pas étrangère à cet état de fait. Les armes, des fusils Lebel étaient fournis par l'Armée et rangés sur des râteliers à la mairie. La topographie de Bonnut permettait de pratiquer cette activité en toute sécurité. Les cibles étaient placées sur le Tarruc de Montargou, la tranchée de la butte de tir est encore visible aujourd'hui dans le bois à trente mètres de la lisière, et le pas de tir se trouvait à une centaine de mètres dans l'arribère de Coustet en bas de la côte de Labat.

Malgré le sérieux de cette activité, nous ne pensons pas que les tireurs allaient de la mairie jusqu'au pas de tir, au pas cadencé et chantant des airs militaires... Cette pratique permettait au futur appelé d'acquiescer plus facilement le brevet d'aptitude au service militaire.

Dans la même année, fut également formée une clique et une section de gymnastique. La majorité des jeunes garçons participaient à toutes les activités, qui étaient une découverte, car les loisirs à cette époque n'étaient pas monnaie courante.

Comme à l'heure actuelle, les dirigeants, les meneurs, ont une grande importance dans les associations et le départ de M. Mirande en 1928, avec l'arrivée d'un nouvel instituteur moins motivé pour les activités extra-scolaires, sonna le glas de la clique et de la section gymnastique.

Ce fut encore un instituteur, M. Escapil (qui restera treize ans, de 1932 à 1945), qui lancera le basket et diverses activités dans le village.

La première participation dans le championnat départemental eut lieu en 1936 et ont joué entre autres :

André Passicos, Pierre Darricarrère (Sourbé), Albert Lagourgue (Marthian), Raymond Lamaison (Mouchacq), Joseph Lapeyre (Cassouret), Victor Paticat (Bouchou).

Les déplacements s'effectuaient à vélo et les équipes adverses étaient celles des villages voisins. Pas besoin d'étirements ni d'échauffements avant les matches. Mais la seconde guerre mondiale mettra de nouveau un frein aux activités sportives. Le tir s'étant arrêté en 1935, seul le basket subsista, tant bien que mal, pendant les hostilités. Bonnut, se trouvant en zone occupée, et le restant du

Béarn en zone libre, les joueurs bonnutiens se dirigèrent vers les Landes pour assouvir leur passion. Mais ces déplacements en terre chalossaise jouaient quelques mauvais tours aux Bonnutiens.

Les Landais vivaient à l'heure solaire et Bonnut à l'heure conventionnelle. Ayant oublié ce petit détail, nos basketteurs arrivèrent à Bastennes à la sortie de la messe. Qu'à cela ne tienne, à cette époque, les lieux pour se motiver (les auberges) ne manquaient pas.

En 1944, à croire que jusque-là elles n'existaient pas, les filles firent leur apparition sur la scène sportive.

La nudité des jambes des jeunes basketteuses ne plaisait pas à tout le monde et certains parents furent intransigeants. Mais, avec ténacité et diplomatie, elles se forgèrent une bonne réputation au sein du village et dans le giron sportif. Les premières pionnières furent entre autres :

Nicole et Édith Hollande (émigrées de Valenciennes pendant la guerre et qui habitaient chez Saint-Martin (au Bourg), Huguette Moulia (dont le père était postier), Jeanne Cazala (institutrice à Sainte-Marie), Raymond Laborde (Poumé), Etchebeheity (Lacoste), Adèle Luquet (Capdeboscq), Marcelle Larrégneste, Marie et Antoinette Fouques.

Les ressources financières étant limitées, le système « débrouille » était toujours nécessaire pour se vêtir en sportive qui se respecte. Les shorts avaient été confectionnés par Irène du Coiffeur avec des draps fournis par Marcelle. Irène et ses couturières ont également cousu les maillots rouges dont un au moins en excellent état, existe encore.

Les déplacements les plus lointains (Arudy, Mauléon, Pau, Biarritz) se faisaient en train, quand cela était possible ou avec l'aide des bonnes volontés qui possédaient une voiture. Jean Colomé (Baroû), négociant en porcs, faisait partie des personnes dévouées et, avec sa bêtaillère, emmenait tout ce beau monde. Le coach (Gaby Bouzom) devant et toutes les demoiselles derrière. Il n'est pas certain que le gaz carbonique du pot d'échappement soit le meilleur doping pour effectuer un match mais, l'enthousiasme et la jeunesse prévalaient sur l'inconfort du transport.

Quelques années après sa naissance, l'équipe eut l'honneur de remporter à Saint-Girons la finale départementale contre l'USO.

Quant aux garçons, ils eurent, dans les années 50, l'une des meilleures équipes du département. En 1952, grâce à leur technicité et leur gabarit (ils étaient quatre à



atteindre ou dépasser les 1,80 m) remportèrent :

— la coupe d'Argoubet qui opposait les équipes d'Arsague, Amou, Pomarez et Bonnut (voir photo) ;

— la coupe UFOLEP départementale ;

— arrivèrent en finale de la coupe UFOLEP régionale, mais ne purent disputer celle-ci (à Agen) faute de moyens financiers !

À cette époque, l'équipe dirigeante (comité directeur élu fin 1953) était composée de :

Président, Joseph Demarsan (maire) ; vice-présidents, René Lapeyre (Milomis) et Édouard Laborde (lo Haur) ; secrétaire général, Pierre Bellocq (instituteur) ; secrétaire adjoint, Pierrot Fouques ; trésorier, André Passicos ; trésorier adjoint, Abel Hourcade. Membres : Pierre Lagourgue (Lalue), François Lagièrre (Cassanet), Robert Lagouarde (Labat), René Lamaison (Troutet), René Lasserre (Hourquet), René Bernadiou (Iban), Gabriel Bouzom (Berdoû), Jean Ducasse (Bièch), Armel Claverie (Rey), Maxime Ducourneau (Brigaille).

En 1953, Bonnut ne possédant pas de formation musicale, le curé Libante, décide de former une clique. À la première réunion, pour son élaboration, une centaine de personnes avaient répondu présent puis, sous l'impulsion de quelques Bonnutiens, le village se scinda pratiquement en deux avec des musiciens et des basketteurs dans chaque camp.

La nouvelle association avait été baptisée *France-Béarn*.

Depuis la création de Bonnut-Sport en 1924, jusqu'en 1953, le maire était président de droit, et ce n'est que lors de cette scission que Joseph Demarsan, pour éviter d'aggraver la situation et parce qu'il ne pouvait représenter toutes ces tendances plus ou moins idéologiques, refusa cette présidence d'office. Il fut, tout de même élu président de Bonnut-Sport par le vote associatif.

En 1958, Joseph Demarsan mourut et fut remplacé en novembre par Vincent Labaig. L'intérim de Vincent Labaig dura jusqu'en mars 1959 où Eugène Larrégneste devient maire et président de Bonnut-Sport.

L'année 1958 vit également le départ de Pierre Bellocq qui était resté quatorze ans à Bonnut. Des remplaçants de choix, M. et M<sup>me</sup> Moncla, arrivèrent à l'école où ils laissèrent dans le Club et à la commune des souvenirs inoubliables.

**Note de la rédaction.** Pour retracer cet historique, nous avons fait appel à la mémoire fidèle de Marcelle Larrégneste, Marie Laborde, Gaby Bouzom, Pierrot Fouques et Raphaël Lalanne. Nous les remercions pour leur participation et nous sommes particulièrement émus car Raphaël s'est éteint juste avant cette parution, il n'aura donc pas eu le plaisir de lire ces quelques lignes.



**1952. Coupe d'Argoubet à Arsague.**

*Debout de gauche à droite :* Pierrot Bertièrre (joueur), Pierre Lagourgue (Lalue, joueur), Joseph Demarsan (président), Pierre Bellocq (instituteur), Vincent Labaig, André Passicos (arbitre), Gilbert Gardères (joueur), Robert Dubrasquet.

*En bas :* François Lagièrre (joueur), Jean Depeyris (joueur), Noël Lagièrre (joueur), Jacques Labaig (joueur), Jeannot Lagièrre (joueur), Antoine Fouques (joueur), Robert Bouzom (entraîneur), Claude Demarsan (joueur). Photo communiquée par Jean Depeyris.



**1944.** Simone Convert (Yoy puis Fouques), Édith Hollande, Marie Fouques (puis Laborde), Alberte Dubrasquet (Arnautou), Nicole Hollande, Pierre Lagourgue (Lalue, entraîneur), Marcelle Larrégneste, Raymonde Laborde (puis Larrégneste-Lagrange), Thérèse Poeydarrieu (puis Laborde-Bauzet), Antoinette Fouques, Simone Larrouture (Marcadiou). Photo communiquée par Thérèse Laborde (Bauzet).

Composition du bureau en 1963 : Président : René Lapeyre (Milomis) ; vice-présidents : René Bernadiou (Iban) et Édouard Laborde (lo Haur) ; secrétaire, Jean Moncla (instituteur) ; trésorier : Claude Baziard. Membres : Pierrot Fouques, Abel Hourcade, Pierre Lagourgue, François Lagièrre, Robert Lagouarde, René Lamaison, Jérôme Lanabras, Gabriel Bouzom, Émile Saint-Cricq, André Dubrasquet, Maxime Ducourneau, Jean-Marie Larrégneste, André Passicos,

Marcelle Larrégneste et Claude Demarsan.

Pendant dix-sept ans, les deux clubs cohabitèrent et rivalisèrent parfois sous des climats assez orageux. C'est aux alentours des années 65, que les premières TV et autres divertissements plus faciles, firent leur apparition et, dès lors, l'engouement pour les répétitions et sorties s'estompa. Les jeunes furent moins enthousiastes pour jouer du clairon et du tambour car cela demandait un énorme travail.